

Virus de la tomate ToBRFV

Recommandations pour les jardineriers

● Un virus dangereux pour les tomates

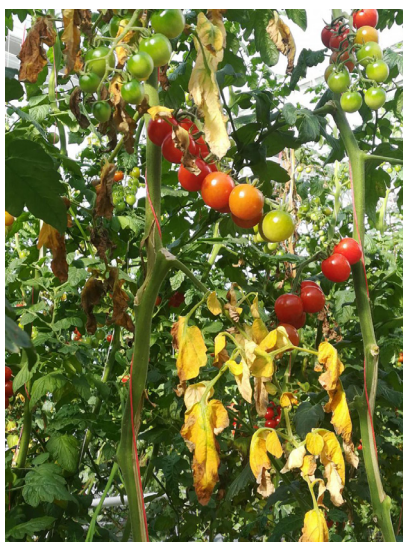
Le ToBRFV (virus du fruit rugueux de tomate brune) est un virus dangereux pour les plantes potagères, en particulier les tomates et les poivrons. Ce virus a été trouvé pour la première fois en Europe en 2018 en Allemagne et en Italie, puis en 2019 aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Grèce. Il a été détecté dans deux serres du Finistère en février 2020.

La dangerosité du virus vient de sa facilité de transmission : un simple contact par les mains, les vêtements, les outils, les insectes ou tout autre support contaminé transmet la maladie à la plante.

Ce virus ne se transmet pas à l'homme et n'est en aucun cas dangereux pour la santé : si les tomates et les poivrons sont consommés, cela ne présente aucun danger !

● Comment identifier les symptômes du virus

Ce virus occasionne des décolorations et des déformations des feuilles et des fruits qui deviennent impropres à la commercialisation.



OEPP/Heike Scholz-Döbelin



OEPP/Salvatore Davino



OEPP/Camille Picard



OEPP/Aviv Dombrovsky



OEPP/Raffaele Giurato

● Les bons réflexes à avoir

Tout signe clinique suspect doit être immédiatement déclaré à la Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et la forêt (DRAAF) de votre région.

Ce virus pouvant se disséminer facilement par simple contact (mains, vêtements, outils, etc.)

- ✓ Les personnels travaillant dans les serres tout particulièrement doivent respecter des règles d'hygiène et de biosécurité strictes, ainsi que tout opérateur amené à pénétrer sur les lieux.
- ✓ Un lavage de mains avant et après avoir manipulé les plants est recommandé.
- ✓ Le nettoyage des véhicules de livraison et des caisses doit aussi être effectué régulièrement.
- ✓ Le personnel doit être formé et sensibilisé à la reconnaissance des symptômes et au danger représenté par le virus.
- ✓ L'accès aux serres et le contact avec les cultures (personnes extérieures, matériel, etc.) doit être limité.
- ✓ Il faut prévoir une désinfection des palettes/caisses avant/après utilisation pour véhiculer des plants de tomates et de poivrons.
- ✓ La présence d'un passeport pour les lots de semences et de plants arrivant à la jardinerie doit être vérifiée.
- ✓ La réalisation d'un autocontrôle pour les lots arrivant de pays dans lequel la présence du virus est connue est également recommandée.